

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation anciens

PARAPSYCHOLOGIE MEDICALE avec Claude LEFEBVRE

Je souhaite participer à la formation en PARAPSYCHOLOGIE MEDICALE proposée par Claude LEFEBVRE de septembre 2017 à juin 2018 à Romans, soit **10 journées de 9h à 17h** .

Les mercredis : 20 septembre 2017 - 18 octobre – 22 novembre – 20 décembre – 24 janvier 2018 – 28 février – 21 mars – 25 avril – 30 mai et 27 juin 2018.

NOM;..... PRENOM.....

COURRIEL Tél :.....

Le tarif pour l'année est de 600 € ou 500 € pour les élèves de comm plantes + l'adhésion (de 10 à 25 € au choix)

Merci de confirmer votre inscription par courrier à PLANETAIRE – Maison de quartier des Ors – 26 rue Magnard – 26100 ROMANS

je verse un chèque d'arrhes de 100 € libellé à l'ordre de Planettaire

je verse la totalité de mon inscription pour l'année en un ou plusieurs chèques + l'adhésion

-
- aucun chèque ne sera encaissé avant le début de la formation.
 - en cas de désistement moins de 30 jours avant la date du début de la formation, les arrhes seront encaissés, sauf en cas de force majeur
 - aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt en cours d'année

Signature.....date.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation anciens

PARAPSYCHOLOGIE MEDICALE **avec Claude LEFEBVRE**

Je souhaite participer à la formation en PARAPSYCHOLOGIE MEDICALE proposée par Claude LEFEBVRE de septembre 2017 à juin 2018 à Romans, soit **10 journées de 9h à 17h** .

Les mercredis : 20 septembre 2017 - 18 octobre – 22 novembre – 20 décembre – 24 janvier 2018 – 28 février – 21 mars – 25 avril – 30 mai et 27 juin 2018.

NOM;..... PRENOM.....

COURRIEL Tél :.....

Le tarif pour l'année est de 600 € ou 500 € pour les élèves de comm plantes + l'adhésion (de 10 à 25 € au choix)

Merci de confirmer votre inscription par courrier à PLANETAIRE – Maison de quartier des Ors – 26 rue Magnard – 26100 ROMANS

je verse un chèque d'arrhes de 100 € libellé à l'ordre de Planettaire

je verse la totalité de mon inscription pour l'année en un ou plusieurs chèques + l'adhésion

-
- aucun chèque ne sera encaissé avant le début de la formation.
 - en cas de désistement moins de 30 jours avant la date du début de la formation, les arrhes seront encaissés, sauf en cas de force majeur
 - aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt en cours d'année

Signature.....date.....